

### Extraits de "Saint Jacques en Bretagne"

... ci-dessous le texte d'introduction, de Jean Roudier, présentant pour chaque département breton sa spécificité dans l'inventaire jacquaire, illustré par une planche ou extrait de planche en couleur du livre.

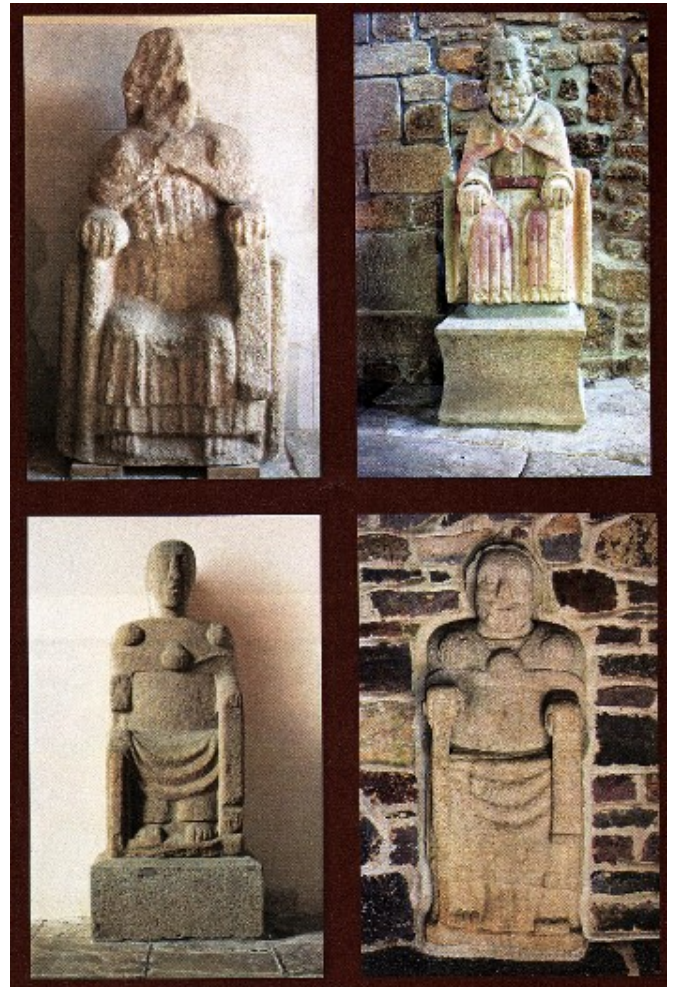
**Les Côtes d'Armor :** Ce département est le premier à se présenter dans l'ordre alphabétique, mais il se révèle être aussi le premier pour les manifestations du culte jacquaire. Il ne faut pas s'arrêter au nombre de sites ou d'objets, domaine dans lequel il occupe d'ailleurs une honorable deuxième place, mais plutôt voir la qualité des représentations du saint que l'on a pu y trouver.

Sur les trois sites où vie et légende de saint Jacques sont présentées en "bande dessinée" il en possède deux : Belle-Isle-en-Terre et Merléac.

D'autres sites regroupent aussi de nombreuses représentations du saint : statues, bas-reliefs, verrières, bannières, et certains voient reflourir des pardons.

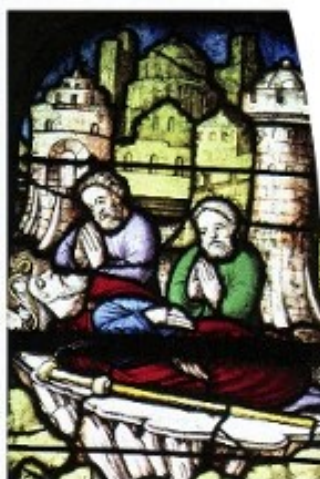
Il possède neuf statues sur les treize qui présentent, en Bretagne, Saint Jacques en majesté. Encore faut-il ajouter que les trois statues du Poudouvre sont apparentées à la seule détenue en Ile-et-Vilaine, qui provient à l'évidence du même atelier.

Regroupant les anciens évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier et une partie de celui de Saint-Malo, il illustre d'ouest en est ce que nous avons remarqué pour l'ensemble de la Bretagne. Nombreux à l'ouest, les porches des apôtres se raréfient dans la région de Saint-Brieuc et disparaissent plus à l'est. La douzaine de porches recensés accroît le décompte des représentations du saint, mais pas celui du culte spécifique à Saint Jacques de Galice.

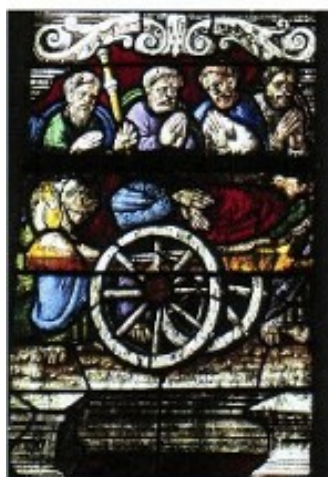




**Le Finistère** : Deuxième dans l'ordre d'apparition alphabétique, le Finistère se place, de loin, en tête du classement quantitatif avec ses 123 communes " jacquaires " et 40 % des représentations du saint... Mais cette suprématie doit être atténuée par l'expression du culte à Saint Jacques de Galice.



En effet, les Finistériens sont essentiellement restés fidèles à leurs saints fondateurs et, malgré la réforme grégorienne, ont rechigné à débaptiser leurs églises au profit de saints de l'Église universelle. Nous n'avons pu recenser que deux fondations d'églises au début du Moyen Âge et un nombre dérisoire de chapelles. Il est vrai que les ducs de Bretagne ont privilégié en Cornouaille les Cisterciens et les chevaliers hospitaliers, qui ont couvert l'évêché de Cornouaille (et même celui du Léon) de " chapelles Saint-Jean ". Les Templiers, dévots de saint Jacques, n'ont eu, semble-t-il, que l'enclave doloise de Locquirec.



Le " phénomène " des enclos paroissiaux a placé Saint Jacques quatre-vingt-huit fois dans le collège des apôtres (sur cent cinquante-cinq représentations recensées). Bien qu'il y soit (presque) toujours vêtu en pèlerin, il ne bénéficie pas là d'un culte particulier. Le Finistère est ainsi ramené en troisième position derrière les Côtes-d'Armor et le Morbihan.

Les nombreux pardons et processions ont engendré au XVII<sup>e</sup> siècle de très nombreuses croix de procession et calices comportant des apôtres, dont saint Jacques, qui figure seul sur la croix de Pleuven. Il faut quand même citer Spézet dont la chapelle, vouée à Notre Dame, est l'une des trois chapelles bretonnes à présenter - en images - la légende de Galice.



**L'Ille-et-Vilaine** : Troisième à se présenter dans l'ordre alphabétique, l'Ille-et-Vilaine occupe la cinquième place pour le nombre total d'évocations de saint Jacques (101), mais elle se trouve en deuxième position, derrière la Loire-Atlantique et devant les Côtes-d'Armor pour le nombre (39) et la précocité des fondations au nom du saint. Il est vrai que les anciens évêchés de Rennes (d'origine gallo-romaine) et de Dol (d'origine bretonne, mais sur un territoire auparavant gallo-romain), situés dans le département, ne pouvaient que bien accueillir Saint Jacques, soit au titre de l'église universelle, soit en tant que patron des Templiers auxquels l'évêque-comte de Dol a fait bon accueil.

Le déficit en statues, comme il a été évoqué précédemment, s'explique par les nombreux combats et les différentes exactions dont le département a été victime.

Il faut ajouter que l'évêché de Rennes, notamment, était un carrefour de chemins de pèlerinage vers la Bretagne intérieure (Saint-Méen), la frontière normande (le Mont-Saint-Michel) et "au long cours", tels Compostelle, Rocamadour, Jérusalem et Rome (le moins cité dans les sources consultées). Avant 1720, la présence de Saint Jacques était multiple à Rennes, comme le montre l'étude, mais nous ne rencontrons pas dans ce département de grands sites jacquaires comparables à ceux des départements précédents.



**Le Morbihan** : Ce département occupe la quatrième place tant par le nombre des représentations de Saint Jacques que pour les fondations. Nous n'avons trouvé aucune explication savante pour cet état de fait.

L'évêché de Vannes, dont l'étendue



correspondait à peu près au département actuel, était pourtant situé au Moyen Age sur un axe important, joignant Nantes à Quimper et offrant des itinéraires est-ouest variables selon les époques. Les points de passage de la Vilaine et les itinéraires qui y menaient ont accueilli de nombreuses fondations, églises, prieurés, chapelles, aumôneries ou autels au nom de Saint Jacques. Les autres se sont répartis sur un axe nord-sud de Cléguérec à Vannes, avec deux sites riches en présence jacquaire : Cléguérec et Baud.

Les porches ou groupes d'apôtres sont rares et tous situés à l'ouest d'une ligne reliant Vannes à Pontivy. Nous avons noté le même fait dans les Côtes-d'Armor, et l'on peut penser qu'il y a eu là une concurrence entre les traditions bretonnes et gallo-romaines.

Il faut enfin citer Sarzeau avec son village de Saint-Jacques, héritier des Templiers, ses nombreux lieux-dits et sa chapelle frairienne où le culte se célèbre toujours.

**La Loire-Atlantique** : Avant-dernier département à avoir fait l'objet de nos recherches, la Loire-Atlantique nous a réservé la surprise de nous fournir une source prolifique avec les travaux de l'abbé Grégoire qui nous livre 60 fondations au nom de saint Jacques, plaçant ainsi ce département largement en tête dans ce domaine. Il convient cependant d'atténuer l'impact de ce résultat en considérant qu'il est obtenu grâce aux 23 autels ou chapellenies répertoriés par l'abbé



Grégoire, alors que les autres départements ne nous en offrent que quelques unités. Les autres domaines sont moins riches, les soixante-trois représentations du saint lui font cependant devancer le Morbihan et surtout l'Ille-et-Vilaine, en queue du peloton; et l'absence de croix ou calvaire, le faible nombre de fontaines montre que nous sommes en limite de zone d'influence bretonne.

En revanche, nous nous trouvons là dans une zone parcourue par des pèlerins, sans doute vers Saint-Méen et le Mont-Saint-Michel, mais surtout vers la Galice, car les références au pèlerinage de Compostelle y sont monnaie courante et les aumôneries nombreuses.

Pas de grands sites jacquaires comparables à ceux du Finistère ou des Côtes d'Armor, malgré le quartier Saint-Jacques de Pirmil à Nantes ou le quartier Saint-Jacques de Clisson.

Nous noterons cependant que, dans le cadre de la réorganisation des paroisses du début du XXI<sup>e</sup> siècle, Saint-Jacques-sur-Loire a vu le jour en réunissant les paroisses de Cheix-en-Retz, Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau à la demande des paroissiens, en souvenir du pèlerinage.

En conclusion, nous dirons que ce département joue à la fois un rôle charnière avec les pays de tradition gallo-romaine et un rôle de plaque tournante pour les pèlerinages, avec la Loire comme fil directeur pour amener les pèlerins jusqu'à Nantes d'où ils pouvaient se disperser vers le nord, l'ouest ou le sud, par voie terrestre ou maritime.



[Haut de page](#)